



Une association de défense des droits de l'homme qualifie de discriminatoire l'interdiction d'entrée sur le territoire du Kosovo faite au patriarche serbe



Service de communication du DREE, 16.05.2024. L'alliance internationale de défense des droits de l'homme « L'Église contre la xénophobie et la discrimination » a qualifié de violation grossière des normes du droit international et d'acte de discrimination à l'encontre des fidèles de l'Église orthodoxe serbe le refus des autorités kosovares de laisser pénétrer les hiérarques – dont le patriarche Porphyre de Serbie – sur leur territoire pour la célébration d'un office liturgique et la tenue de manifestations officielles.

Pour rappel, le 13 mai 2024, le patriarche Porphyre et un groupe de sept hiérarques se rendant au monastère du Patriarcat de Pec pour la célébration de la Divine liturgie, par laquelle s'ouvre, suivant la tradition, l'Assemblée de l'Église orthodoxe serbe, ont été arrêtés au point de passage de Merdara, ligne administrative séparant le Kosovo-et-Métochie de la Serbie centrale. Sans qu'aucune explication ne leur soit fournie, le patriarche de Serbie et les hiérarques l'accompagnant se sont vus interdire l'entrée sur le territoire de la « république du Kovoso » non reconnue.

Dans une déclaration publiée le 16 mai par son service de presse, l'alliance « L'Église contre la xénophobie et la discrimination » a aussi attiré l'attention sur le fait que ce refus « n'était aucunement motivé » et, par ailleurs « n'a pas été présenté dans les formes juridiques ; à l'heure actuelle la cause formelle de l'interdiction d'entrée reste inconnue. »

« Nous estimons nécessaire d'organiser juridiquement la défense des droits des intéressés conformément au droit international et à la législation en vigueur sur le territoire du Kosovo », est-il précisé dans la déclaration publiée sur le site de l'organisation de défense des droits de l'homme. L'alliance « L'Église contre la xénophobie et la discrimination » adressera ses propositions et recommandations au patriarcat de l'Église orthodoxe serbe et enverra une requête aux autorités du Kosovo au sujet de cet incident.

« De son côté, l'alliance assurera la couverture informationnelle de ce cas de discrimination et de limitation injustifiée de la liberté de mouvement et de l'activité religieuse des hiérarques de l'Église orthodoxe serbe au cours des consultations internationales concernant le Kosovo, y compris dans le cadre de rapports sur le respect des normes de la défense des droits de l'homme », souligne l'organisme.

L'association de défense des droits de l'homme « L'Église contre la xénophobie et la discrimination religieuse » a été fondée en décembre 2023 par des hiérarques et des clercs d'Églises orthodoxes locales conjointement avec les organisations non gouvernementales « Public Advocacy », « VSI Zmogaus teisiu apsauga » et «European institute for religion and law», ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/91790/>